

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 422 322,653 TND, un actif net de 418 106,437 TND et un bénéfice net de 12 904,076 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3.1 « Note sur le portefeuille titres » qui indique que dans les actions cotées du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ ont atteint, au 31 décembre 2019, 80,103% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 80% prévue par l'article 2 du décret no 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Également, nous attirons votre attention sur la note 4.4 « Evènements postérieurs à la date de clôture » des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille titres	3.1	338 301,500	374 272,600
Actions cotées et droits rattachés		338 301,500	353 359,600
Titres OPCVM		0,000	20 913,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	84 031,153	94 760,297
Placements monétaires		-	-
Disponibilités		84 031,153	94 760,297
Créances d'exploitation		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		422 332,653	469 032,897
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	2 041,506	2 403,424
Autres créditeurs divers	3.6	2 184,710	2 214,839
TOTAL PASSIF		4 226,216	4 618,263
<u>ACTIF NET</u>		418 106,437	464 414,634
Capital	3.7	415 283,223	462 120,420
Sommes distribuables	3.10	2 823,214	2 294,214
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,235	4,742
Sommes distribuables de l'exercice		2 821,979	2 289,472
<u>ACTIF NET</u>		418 106,437	464 414,634
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		422 332,653	469 032,897

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars
tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
Revenus du portefeuille titres	3.2	10 914,000	9 969,800
Dividendes actions cotées		10 914,000	9 162,200
Dividendes OPCVM		0,000	807,600
Revenus des placements monétaires	3.4	2 474,247	5 056,453
Revenus des billets de trésorerie		145,522	3 126,810
Revenus des comptes à vue		2 328,725	1 929,643
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		13 388,247	15 026,253
Charges de gestion des placements	3.8	8 250,358	10 079,244
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		5 137,889	4 947,009
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.9	2 554,167	2 681,446
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 583,722	2 265,563
Régularisation du résultat d'exploitation		238,257	23,909
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.10	2 821,979	2 289,472
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-238,257	-23,909
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		13 312,439	-35 486,973
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-2 712,324	34 944,965
Frais de négociation de titres		-279,761	-596,946
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		12 904,076	1 126,609

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019</u>	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	12 904,076	1 126,609
Résultat d'exploitation	2 583,722	2 265,563
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	13 312,439	-35 486,973
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-2 712,324	34 944,965
Frais de négociation de titres	-279,761	-596,946
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-2 292,959	-5 604,116
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-56 919,314	-39 565,250
Souscriptions	6 292,050	7 966,665
- Capital	7 500,000	8 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 228,239	-796,949
- Régularisation des sommes distribuables	20,289	63,614
Rachats	63 211,364	47 531,915
- Capital	76 700,000	53 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-13 270,688	-6 204,374
- Régularisation des sommes distribuables	-217,948	39,743
- Droits de sortie	-	-3,454
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	-46 308,197	-44 042,757
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	464 414,634	508 457,391
En fin de l'exercice	418 106,437	464 414,634
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	5 357	5 807
En fin de l'exercice	4 665	5 357
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	89,626	86,693
<u>TAUX DE RENDEMENT</u>	3,88%	0,11%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(unité : en dinars tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 338 301,500 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31 Décembre 2019	% actif
Actions		362 623,739	338 301,500	80,103%
BH BANK	1 800	36 901,722	21 475,800	5,085%
BIAT	300	33 060,050	34 437,000	8,154%
BNA	3 100	28 927,332	36 756,700	8,703%
BT	4 100	36 854,000	31 734,000	7,514%
BTE (ADP)	2 800	41 168,920	25 844,000	6,119%
EURO CYCLES	725	13 441,500	13 608,250	3,222%
GIF	4 000	3 927,500	2 440,000	0,578%
NBL	7 000	44 339,567	34 790,000	8,238%
SIAME	5 500	20 246,089	22 544,500	5,338%
STB	8 000	38 617,574	36 768,000	8,706%
TUNIS RE	1 800	14 562,286	14 319,000	3,390%
UADH.AA	2 000	3 268,000	1 864,000	0,441%
UIB	1 600	23 818,135	36 464,000	8,634%
WIFAK BANK	3 750	23 491,064	25 256,250	5,980%
Total		362 623,739	338 301,500	80,103%

Les entrées en portefeuille titres en 2019 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	125 719,270
Titres OPCVM	19 989,840
Total	145 709,110

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	154 072,137	150 804,280	-3 267,857
Titres	40 920,512	41 476,045	555,533
Total	194 992,649	192 280,325	-2 712,324

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 10 914 TND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
Dividendes	10 914,000	9 969,800
- des actions admises à la cote	10 914,000	9 162,200
- des Titres OPCVM	-	807,600
Total	10 914,000	9 969,800

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 84 031,153 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif
Disponibilité	84 031,153	84 031,153	19,897%
Dépôts à vue	67 884,352	67 884,352	16,074%
Sommes à l'encaissement	18 427,242	18 427,242	4,363%
Sommes à régler	- 2 280,441	- 2 280,441	-0,540%
Total	84 031,153	84 031,153	19,897%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2019 à 2 474,247 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Intérêts des billets de trésorerie	145,522	3 126,810
Intérêts des	2 328,725	1 929,643
Total	2 474,247	5 056,453

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 041,506 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Commission distributeurs (TSI & TSB)	306,226	360,511
Commission gestionnaire (TSI)	1 531,127	1 802,567
Commission dépositaire (TSB)	204,153	240,346
Total	2 041,506	2 403,424

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 184,710 représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Redevance CMF	34,860	39,092
Honoraires commissaire aux comptes	2 149,850	2 175,747
Total	2 184,710	2 214,839

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

	2019	2018
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	535 700,000	580 700,000
Nombre de titres	5 357	5 807
Nombre de porteurs de parts	32	43
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	7 500,000	8 700,000
Nombre de parts émises	75	87
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	76 700,000	53 700,000
Nombre de parts rachetées	767	537
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	466 500,000	535 700,000
Sommes non distribuables	- 51 216,777	-73 579,580
Montant du capital au 31-12	415 283,223	462 120,420
Nombre de parts	4 665	5 357
Nombre de porteurs de parts	27	32

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	17,672	350,673
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions et droits	13 294,767	- 35 837,646
Plus (ou moins) values réalisées sur cession d'actions et droits	- 3 267,857	35 197,834
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres d'OPCVM	555,533	- 252,869
Droits de sortie	-	3,454
Frais de négociation de titres	-279,761	- 596,946
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	10 320,354	- 1 135,500
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 73 579,580	-77 851,505
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 1 228,239	- 796,949
Régularisations sommes non distribuables rachats	13 270,688	6 204,374
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	- 51 216,777	- 73 579,580

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 8 250,358 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 237,561	1 511,888
Commission gestionnaire (TSI)	6 187,737	7 559,422
Commission dépositaire (TSB)	825,060	1 007,934
Total	8 250,358	10 079,244

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 554,167 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Redevance CMF	412,495	503,945
Honoraires commissaire aux comptes	2 141,672	2 177,501
Total	2 554,167	2 681,446

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	1,255	-	0,020	- 0,040	1,235
Exercice 2019		2 583,722	20,269	217,988	2 821,979
Sommes distribuables					2 823,214

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2019 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
- Titres à livrer	18 427,242	-
- Titres à recevoir	- 2 280,441	- 477,513
Total	16 146,801	- 477,513

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des placements	2,870	2,805	3,271	3,169	2,475
Charges de gestion des placements	- 1,769	- 1,882	- 1,714	- 1,696	- 1,481
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,101	0,923	1,557	1,473	0,994
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	- 0,548	- 0,501	- 0,492	- 0,444	- 0,335
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,554	0,423	1,064	1,029	0,659
Régularisation du résultat d'exploitation	0,051	0,004	- 0,099	- 0,031	0,107
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,605	0,428	0,966	0,997	0,766
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2,854	- 6,624	3,823	8,061	2,377
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,581	6,523	1,541	- 4,326	- 2,301
Frais de négociation de titres	- 0,060	- 0,111	- 0,043	- 0,075	- 0,148
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	2,212	- 0,213	5,321	3,660	- 0,073
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,766	0,210	6,385	4,688	0,586
Droits d'Entrée et de sortie	-	0,001	0,002	-	0,027
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	2,212	- 0,212	5,323	3,660	- 0,046
Régularisation du résultat non distribuable	0,544	- 0,117	- 0,316	- 0,159	2,133
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,756	- 0,329	5,007	3,501	2,087
Distribution de dividendes	0,428	0,965	0,997	0,767	0,520
Valeur Liquidative	89,626	86,693	87,559	82,583	78,852

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	1,870%	2,072%	1,989%	1,974%	2,049%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,579%	0,551%	0,572%	0,517%	0,464%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,586%	0,466%	1,235%	1,197%	0,912%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

4.4- Evènements postérieurs à la date de clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le gestionnaire du fonds « FCP AL IMTIEZ » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil d'Administration.